



L'APPRENTISSAGE UNE RÉUSSITE PARTAGÉE



Mis à jour le 23/06/2023

FUTUR(E) APPRENTI(E)

3 idées reçues sur l'apprentissage

Le diplôme n'a pas la même valeur

Les diplômes ou titres sont les mêmes.

Les référentiels (matières étudiées, compétences à acquérir...) et les évaluations sont strictement identiques, que l'on prépare la formation sous statut scolaire ou en apprentissage.

C'est pour les jeunes en difficulté scolaire

Tous les diplômes sont accessibles par la voie de l'apprentissage du CAP au Bac + 5.

La motivation est le critère le plus important.

Tous les jeunes peuvent réussir.

On ne peut pas poursuivre d'études après

L'apprentissage permet de rentrer rapidement dans le monde du travail, mais aussi de construire des parcours de formation de niveau supérieur toujours sous le statut d'apprenti ou retourner sous statut scolaire/étudiant.

5 RÉALITÉS! L' APPRENTISSAGE C'EST :



Une expérience professionnelle significative



2 lieux de formation : au CFA et en entreprise



Une formation 100% financée



Une rémunération tous les mois



Un diplôme ou titre professionnel reconnu du CAP au Bac +5

1 CONDITION PRÉALABLE : LA SIGNATURE D'UN CONTRAT D' APPRENTISSAGE



CDI ou CDD de 6 mois à 3 ans ou jusqu'à 4 ans Personnes en Situation de Handicap



Signé par l'apprenti(e)
(et son représentant légal si mineur),
l'employeur
et le CFA



Contrat d'apprentissage

art. L6211-1 et suivants du code du trava



FA 13

(Lire ATTENTIVEMENT la notice Cerfa n°51649#04 avant de remplir ce document)

Mode contractuel de l'apprentissage I_I

L'EMPLOYEUR	⊔ employeur	privé L	」employeur « public »*
lom et prénom ou dénomination :		N°SIRET de l'étab	lissement d'exécution du contrat :
dresse de l'établissement d'exécution d	u contrat :	Type d'employeur	: L_L
l° Voie		Employeur spécific	que : I_I
complément :		Code activité de l'é	entreprise (NAF) : I_I_I_I_I
code postal : I_I_I_I_I commune :		Effectif total salarie	és de l'entreprise : I_I_I_I_I_I_I
éléphone : l_l_l_l_l_l_l_l		Convention collect	ive applicable :
Courriel :@		Code IDCC de la d	convention I_I_I_I
Pour les employeurs du secteur public, adhés	ion de l'apprenti au	régime spécifique d'as	surance chômage :
	L'APPR	ENTI(E)	
lom de naissance et prénom :			Pérodoment de maiocamas ()
dresse : N° Voie		Sexe : □ M □ F	Département de naissance : I_I_I_I
complément :		Commune de nais	sance :
ode postal : I_I_I_I_I		Nationalité : I_I	Régime social : I_I
commune : éléphone : I_I_I_I_I_I_I_I		Déclare bénéficier handicapé :	de la reconnaissance travailleur □ oui □ non
Courriel :@			
mancipé)	mineur non	Situation avant ce	
lom de naissance et prénom :			u titre préparé : I_I_I
danaa No		Dernière classe / a	
dresse : N° Voie		Intitule precis du d	lernier diplôme ou titre préparé :
code postal : I_I_I_I_I			
commune :		Diplôme ou titre le	plus élevé obtenu : l_l_l
LE	E MAÎTRE D'AF	PRENTISSAGE	
lom de naissance et prénom du maîtr 'apprentissage n°1 :	e	Date de naissance	:
lom de naissance et prénom du maîtr 'apprentissage n°2 :	e	Date de naissance	»:
☐ L'employeur atteste sur l'honneur que le m noction	aître d'apprentiss	age répond à l'ensemi	ble des critères d'éligibilité à cette 4

L'EMPLOYEUR

Entrepri	tes entreprises y compris : Associations ises du travail temporaire at l'activité est saisonnière	PRIVE	PU	Non industriel et con dont les 3 fonctions d'Etat Hospitalière Territoriale	•
	L'EMPLOYEUR	employeu	r privé	employeur « public »*	
	Nom et prénom ou dénomination :		N°SIRET de l'étab	olissement d'exécution du contrat :	1
	Adresse de l'établissement d'exécution d	du contrat :	Type d'employeur	 :: L_L	
	N° Voie		Employeur spécifi	que : I_I	
	Complément :		Code activité de l'	entreprise (NAF) : I_I_I_I_I	
	Code postal : I_I_I_I_I Commune :		Effectif total salari	és de l'entreprise : I_I_I_I_I_I_I	
	Téléphone : I_I_I_I_I_I_I_I		———————	пуе аррпсаые .	
	Courriel :@		Code IDCC de la	convention I_I_I_I	
	*Pour les employeurs du secteur public, adhé	sion de l'apprenti a	u régime spécifique d'as	ssurance chômage : 🗆	

Les missions menées en entreprise doivent correspondre au métier préparé

L' APPRENTI(E)

POUR TOUS LES JEUNES DE 16 À 29 ANS RÉVOLUS

Exceptions:



Les jeunes de 15 ans ayant terminé leur 3^e



Et au-delà de 29 ans :

L'APPRENTI(E)		
Nom de naissance et prénom :	Date de naissance : I_I_I I_I_I I_I_I	
	Sexe : □ M □ F Département de naissance : l_l_l_l	
Adresse : N° Voie Complément :	Commune de naissance :	
Code postal : I_I_I_I_I	Nationalité : I_I Régime social : I_I	
Commune :	Déclare bénéficier de la reconnaissance travailleur	
Téléphone : I_I_I_I_I_I_I_I	handicapé : □ oui □ non	
Courriel :		
Représentant légal (renseigner si l'apprenti est mineur non émancipé)	Situation avant ce contrat : I_I_I	
Nom de naissance et prénom :	Dernier diplôme ou titre préparé : I_I_I	
	Dernière classe / année suivie : I_I_I	
Adresse : N° Voie	Intitulé précis du dernier diplôme ou titre préparé :	
Complément : Code postal : I_I_I_I_I	-	
Commune :	Diplôme ou titre le plus élevé obtenu : I_I_I	



Les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise



Les sportifs de haut niveau



Les personnes en situation de handicap

Jusque 35 ans en cas de poursuite de son parcours de formation avec la signature d'un nouveau contrat d'apprentissage (et notamment en cas de rupture d'un contrat pendant le passage à la 30° année).

L' APPRENTISSAGE ET LE HANDICAP

SECTEUR PRIVÉ

Possibilité de conclure un **contrat à temps partiel** pour les personnes reconnues en tant que travailleurs handicapés

Bénéficiez d'aides auprès de



SECTEUR PUBLIC

Bénéficiez d'aides auprès de





Demandez les **coordonnées des référents handicap du CFA** pour
plus d'informations.

LE MAÎTRE D' APPRENTISSAGE



Le nom de votre maître d'apprentissage figure sur le contrat

LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE		
Nom de naissance et prénom du maître d'apprentissage n°1 :	Date de naissance : I_I_I I_I_I I_I_I	
Nom de naissance et prénom du maître d'apprentissage n°2 :	Date de naissance : I_I_I I_I_I I_I_I	
☐ L'employeur atteste sur l'honneur que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction		

LE CONTRAT

LE CONTRAT		
Type de contrat ou d'avenant : I_I_I	Type de dérogation : l_l_l à renseigner si dérogation pour ce contrat	
Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel p	orte l'avenant : I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I	
Date de conclusion : Date de début d'exé	cution du Si avenant, date d'effet :	
= Date de signature contrat :		
Date de fin du contrat ou de la période d'apprentissage :	Durée hebdomadaire du travail :	
	I_I_I heures I_I_I minutes	
Travail sur machines dangereuses ou exposition à des	risques particuliers : □ oui □ non	
Rémunération 1re année, du	*; du l_l l l l laul l l l l :% du	



Début de contrat : 3 mois avant ou 3 mois après la date de début de la formation



Période probatoire (« d'essai ») de 45 jours sur le temps en entreprise

L'APPRENTI(E) TOUCHE

UN SALAIRE

MINIMAL GARANTI
ET QUI PROGRESSE

Rémunération 1ère année d'exécution du contrat

Moins de 18 ans 27% du SMIC De 18 ans à 20 ans 43% du SMIC

De 21 ans à 25 ans 53% du SMIC

Rémunération 2ème année d'exécution du contrat

Moins de 18 ans 39% du SMIC

De 18 ans à 20 ans 51% du SMIC

De 21 ans à 25 ans 61% du SMIC

Rémunération 3ème année d'exécution du contrat

Moins de 18 ans 55% du SMIC De 18 ans à 20 ans 67% du SMIC

De 21 ans à 25 ans 78% du SMIC

26 ans et plus : 100% du SMIC ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé



SMIC brut au 01/09/2022 :

Soit 11,07 € /heure

- La majoration vis-à-vis de l'âge intervient le 1^{er} jour du mois suivant le jour où l'apprenti(e) atteint 18, 21 et 26 ans
- L'apprenti(e) touche soit un pourcentage du SMIC, soit le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable

SALAIRE...

CAS PARTICULIERS

Succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur

Maintien du salaire initial Sauf si modification de l'âge

Intégrer une classe en 1ère Bac Pro en apprentissage après une 2^{nde} professionnelle ou générale sous statut scolaire ou un CAP en lien avec ce métier

La rémunération sera équivalente à une 2^e année d'exécution de contrat

Poursuivre un parcours en formation en apprentissage après une 1ère année de BTS ou BTSA sous statut scolaire

La rémunération sera celle d'une 2° année d'exécution du contrat

Intégrer la Terminale Bac Pro en apprentissage après avoir suivi ce diplôme sous statut scolaire jusqu'en 1ère année de Bac Pro

La rémunération sera celle d'une 3° année d'exécution du contrat

Licence Pro

Rémunération sur la base de la 2^e année d'exécution du contrat Mention complémentaire et Certificat de Spécialisation

Majoration de 15 points

Un 2^{ème} BTS en 1 an (en lien avec celui déjà obtenu)

Base 2^e année d'exécution, majorée de 15 points



LA FORMATION

LA FOR	RMATION
CFA d'entreprise : □ oui □ non	Diplôme ou titre visé par l'apprenti : l_l_l
Dénomination du CFA responsable :	Intitule precis :
Goordanaées du lieu de farmation	Code du diplôme : I_I_I_I_I_I_I
N° SIRET du CFA : I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I	Organisation de la formation en CFA :
Adresse : N° Voie Complément : Code postal : I_I_I_I	Date de début du cycle de formation : l_l_l l_l l_l_l
Commune :	Date prévue de fin des épreuves ou examens : l_l_l l_l l_l_l
Visa du CFA (cachet et signature du directeur)	Durée de la formation : l <u>lll</u> l heures
☐ L'employeur atteste disposer de l'ensemble des μ	pièces justificatives nécessaires au dépôt du contrat
Foit à	
	Présence de l'apprenti(e) à

L'ORGANISME POUR LE DÉPÔT DU CONTRAT

CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISME EN CHARGE DU DÉPÔT DU CONTRAT		
Nom de l'organisme :	N° SIRET de l'organisme : _	
Date de réception du dossier complet :	Date de la décision :	
N° de dépôt : I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I	Numéro d'avenant : I_I_I_I_I	
Pour remplir le contrat et pour plus d'informations sur le traitement des données reportez-vous à la notice FA 14		



Dépôt du contrat d'apprentissage et de la convention de formation employeur / CFA :

- à l'OPCO dont vous dépendez (secteur privé)
- à l'unité territoriale de la **DIRECCTE** dont vous dépendez (secteur public) avant le début de l'exécution du contrat

L' APPRENTI(E) A

UN STATUT DE **SALARIÉ**

... AVEC DES DROITS (1/2)



Une rémunération mensuelle



Une exonération d'impôt (jusqu'à 100% du SMIC) et des charges salariales (jusqu'à 79%)



Le maintien des allocations familiales jusqu'à 20 ans

(si salaire < 55% du SMIC)



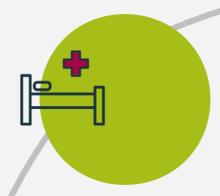
L'allocation logement

(si logement indépendant de celui de ses représentants légaux)

L' APPRENTI(E) A

UN STATUT DE **SALARIÉ**

... AVEC DES DROITS (2/2)



Une couverture « maladie, accident du travail... »



Une cotisation retraite



Des congés payés

(et donc plus de vacances scolaires)



Participation aux élections prud'hommales et aux élections de l'entreprise

(sous conditions)



Son ancienneté
est prise en compte
s'il signe un autre contrat
avec la même entreprise
à l'issue de l'apprentissage



L' APPRENTI(E) A

UN STATUT DE **SALARIÉ**





Respecter le règlement intérieur de l'entreprise



Respecter le règlement intérieur du CFA

Remarque: en cas d'arrêt de travail, un accord du médecin conseil de la caisse d'assurance maladie est nécessaire pour continuer à suivre les cours dispensés au CFA.



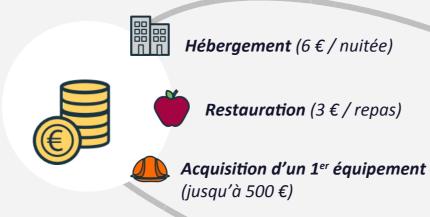
Travailler pour l'employeur à raison de 35 heures par semaine (missions en conformité avec la formation)

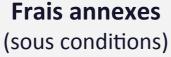


Assiduité à la formation Et présence aux examens

UN STATUT DE **SALARIÉ**

... AVEC LES MÊMES AVANTAGES QUE LES ÉTUDIANTS



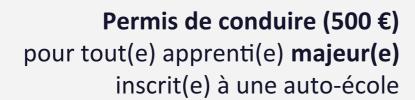




des métiers (pour bénéficier de réductions réservées aux étudiants)



Aucun frais de formation





L' APPRENTI(E) BÉNÉFICIE

D'UN SUIVI INDIVIDUEL

AVEC...



des apprenti(e)s

Le recueil de la satisfaction et du devenir

(via enquêtes de satisfaction et d'insertion)

18

SITES DE RÉFÉRENCE

www.travailemploi.gouv

www.alternance.emploi.gouv.fr

www.anaf.fr

www.monparcourshandicap.gouv.fr

